

Marloie, le 24 février 2022



CLDR DE ROCHEFORT

COMPTE-RENDU DE LA 3ÈME RÉUNION DU GT NATURE

Préhyr, le 23 février 2022

Présents :

- Yvon HERMAN, Louise MERTZ, Jean-Marie HENIN, Patrick LIGHEZZOLO (Natagora), Stéphanie DESSY (CRL), Michel PERET (DNF), Annick DE CLERCK;
- Camille COLSON (Administration communale) ;
- Marie GOOVAERTS et Alain JACQUET, Fondation Rurale de Wallonie.

Excusés : Julie MOMMAERTS-HERMAN (Présidente de la CLDR), Jean-Paul MARSIGNY, Thierry LAVIS, Gwenaël DELAITE et Thibaut GHEYSEN (DNF).

Cette troisième réunion du groupe de travail « Nature » s'inscrit dans la continuité des rencontres précédentes où l'objectif était de faire émerger des projets concrets à mettre en œuvre via l'appel à projets BiodiverCité.

Première réunion en présentiel, un rapide tour de table s'impose. La FRW introduit la réunion en précisant que celle-ci se passera principalement en deux temps :

- Dans un premier temps, il sera question de la mise en œuvre des projets retenus dans le cadre de BiodiverCité 2021 ;
- Un moment sera aussi dédié à la présentation de l'ASBL Kick, par Camille et Louise.
- Dans un deuxième temps, il s'agira de faire émerger des projets en vue de répondre à BiodiverCité 2022.

1. L'appel à projets « BiodiverCité » 2021

1.1. Rappel du contexte et des principes

Au printemps dernier, la Ministre Tellier a lancé un nouvel appel à projets, qui est, en fait, la réorganisation des désormais anciens Plan Maya, Semaine de l'Arbre et PCDN. Cette refonte vise différents objectifs : inciter les communes à développer des projets « nature » plus impactants, permettre à toute commune wallonne de rentrer des projets et faciliter les démarches administratives.

- ➔ Le montant maximum de la subvention est limité à 12.000 € par bénéficiaire et par an :
 - 10.000 € pour les fiches-actions (attention que les actions de sensibilisation sont plafonnées à 2500 € toutes thématiques confondues)
 - 2000 € spécifiquement dédiés à la distribution de la « Semaine de l'arbre »

Pour bénéficier de cette subsidiation, la Ville de Rochefort s'est engagée à :

- Favoriser la **dynamique citoyenne** et **collaborer avec ses citoyens et le secteur associatif** (écoles, mouvements de jeunesse, agriculteurs, chasseurs, naturalistes...) pour élaborer et **réaliser les projets**
 - **Informé et conscientiser** les citoyens à l'engagement communal en faveur de la nature **via ses canaux de communication** et, au **minimum, une réunion annuelle** et si possible de **visites de terrain**.
- Les engagements communaux pour la **Semaine de l'Arbre 2022** (du 19 au 27/11/2022) :
- **Distribution** envers tous les citoyens wallons le 19, 20, 26 ou 27/11/2022
 - Minimum **2 animations « nature »** : « Semaine de l'arbre » + lors de la distribution
 - Minimum **10 espèces indigènes**, reprises dans la liste
 - Utiliser des supports de communication fournis

Pour recontextualiser dans le temps, voici le calendrier récapitulatif initialement annoncé :

21/04/2021 au 30/06/2021	Formulaire d'inscription disponible en ligne
Juillet-août 2021	Analyse des demandes – compléments aux dossiers
Septembre 2021	Notification de la sélection
➔ 01/01/2021 au 01/03/2023	Réalisation des projets
19, 20, 26 ou 27/11/2022	Distribution de plants dans le cadre de la semaine de l'Arbre 2022
01/03/2023	Date limite pour l'introduction des déclarations de créance

L'analyse des dossiers par le SPW a pris plus de temps que prévu et l'arrêté ministériel de subventionnement a été signé le 22 décembre 2021. On peut enfin passer aux choses concrètes.

1.2. Mise en œuvre des projets

Voici donc la liste des projets retenus et qu'il convient de mettre en œuvre (ou sont déjà en cours) :

1. **Opération batraciens** (*renouvellement des barrages pour les batraciens et pose de panneaux didactiques pour leur protection*)
 - ➔ Lieux : Villers s/ Lesse et Laloux
 - ➔ Subside promis : 2000 euros

Calendrier estimé de mise en œuvre :

- Achat du matériel pour les barrages : fin de l'année 2022 ;
- Renouvellement des barrages : délai jusqu'à mi-février 2023 ;
- Discussion sur le type de panneaux à poser : en cours – délai 31 juillet 2021 ;
- Conception graphique et réalisation des 4 nouveaux panneaux : délai maximum février 2023 ;
- Pose des panneaux : délai mi-février 2023.

Partenariats :

- L'installation sera assurée par le Service Technique Communal (STC) sous les conseils de Natagora ;
- La levée des seaux se fera par des bénévoles appelés par Natagora ;
- Réalisation des panneaux par Natagora

Remarques :

- Les panneaux sont en cours de préparation (Robert Van Hamme – STC), avec l'aide de Natagora pour le contenu.
- D'une manière générale, l'installation des barrages peut se faire par le STC ou par des bénévoles de Natagora. Par la suite, Natagora assure la gestion de l'activité et l'ouvre aux bénévoles ; des animations sont mêmes possibles sur le thème des migrations de batraciens.
- A Villers-sur-Lesse, les barrages viennent d'être remplacés (acquisition via Natagora et placement par le groupe de 4 à 6 bénévoles – Voir avec Gwenaël Delaite).
- Voir ce qu'il en est du côté de Frandoux (y installer le matériel en cours d'acquisition puisqu'il n'est plus nécessaire à Villers-sur-Lesse ?). Annick De Clerck peut amener quelques bénévoles pour les actions à Laloux et dans les environs.
- Voir aussi ce qu'il en est du côté de Jemelle (RAVeL, vers les Rabanisses...).
- Patrick Lighezzolo fera une synthèse des lieux de pose, des périodes et des moyens humains (pour estimer les besoins en renforts).

2. **Aménagement pour la faune – achat et pose de nichoirs à cincle plongeur** (*Restauration et installation d'habitats pour les cincles plongeurs dans les zones urbanisées ; protection des œufs contre les prédateurs*)

→ Lieu : Territoire communal

→ Acquisition de 30 nichoirs - Subside promis : 1050 euros

Calendrier estimé de mise en œuvre :

- Inventaire des nichoirs nécessaire : Réalisé (avant inondations)
- Achat des 30 nichoirs à cincle plongeur : délai maximum janvier 2023 ;
- Pose des nichoirs : délai maximum mi-mars 2023.

Partenariats :

- *Inventaire par le DNF, le CR Lesse;*
- *Achat des nichoirs par la Ville sur base de modèles fournis par le CR Lesse ;*
- *Pose des nichoirs par le Service Technique Communal en collaboration avec le CR Lesse ;*
- *Animation par le CR Lesse auprès des écoles.*

Remarques :

- Le CR Lesse (via un stagiaire) réalise un nouvel inventaire des emplacements susceptibles d'accueillir les nichoirs. En effet, suite aux inondations, certaines passerelles où des nichoirs étaient prévus ont été détruites par les eaux. Dans d'autres cas, des nichoirs ont sans doute été arrachés par les flots... Il faut donc mettre à jour le travail réalisé initialement.
- Le CR Lesse a reçu des nichoirs pour Houyet et a constaté que leur coût était plus faible que prévu. On pourrait alors en commander plus (ou répartir le solde du subside sur d'autres projets moyennant accord du SPW).
- Les nichoirs doivent être placés à l'automne pour espérer leur occupation au printemps suivant par des cincles (ou par des bergeronnettes qui semblent les apprécier aussi). A Porcheresse (Daverdisse), le CR Lesse avait organisé une animation avec l'école. C'est aussi une bonne occasion pour un coup de projecteur médiatique.
- Stéphanie Dessy montre un nichoir aux participants pour que chacun comprenne mieux de quoi il s'agit. Leur construction ne semble pas bien compliquée et le CR Lesse a même des plans. Serait-il envisageable d'acheter les matériaux nécessaires et de confier la réalisation à une école technique ? A vérifier au niveau des subsides.

3. **Plantation – Projet de verger et de prairie fleurie à l'école de Villers-sur-Lesse** (*gyrobroyage, achat de terre, de petites fournitures, de plants d'arbres fruitiers, de semences de fleurs et installation d'une prairie et installation d'une spirale aromatique*)
- Lieu : Terrain à l'arrière de l'école de Villers-sur-Lesse
 - Subside promis : 3170 euros

Calendrier estimé de mise en œuvre :

- Gyrobroyage : septembre-octobre 2022 ;
- Achats des graines et des plants : selon disponibilité des fournisseurs et météo : septembre-octobre 2022 ;
- Achat des matériaux : début octobre 2022 ;
- Épandage de la terre et pose des piquets et grillages : octobre 2022 ;
- Semis des graines de fleurs et plantation : octobre-novembre 2022 ;
- Construction de la spirale à insectes : (en fonction du calendrier scolaire).

Partenariats :

- *Gyrobroyage par une entreprise privée via un marché public;*
- *STC pour épandre la terre, planter les piquets et poser les grillages;*
- *CR Lesse concernant l'animation, et les élèves de l'école de Villers-sur-Lesse pour semer les graines de fleurs derrière l'école;*
- *Aide à la construction et au transport des matériaux par le STC ;*
- *Animation par le CR Lesse ;*
- *Les élèves de l'école de Villers-sur-Lesse, et à long terme les écoles de la commune ;*
- *Les habitants du village.*

Remarques :

- Au niveau du calendrier, le gyrobroyage devrait se faire plus tôt. Les participants s'interrogent aussi sur la nécessité d'un apport de terre alors qu'il faut un sol pauvre. Pourquoi ne pas semer directement sur le sol nettoyé ? Patrick Lighezzolo peut fournir de bons conseils.
- Pour la prairie fleurie, il est possible d'acheter des semences d'espèces d'origine régionale certifiée chez Ecosem. Une autre solution est de se coordonner avec Natagora, qui peut faire moissonner une prairie riche en fleurs, à haute qualité biologique, et située à proximité. Les graines récoltées seront ensuite semées sur le terrain concerné. Cette méthode a l'avantage d'utiliser des graines locales (écotype), adaptées au contexte, ce qui va augmenter le potentiel de germination et la pérennité du projet.
- Pour la spirale aromatique et à insectes, ADALIA peut fournir des informations.
- Le CR Lesse n'a pas, a priori, d'animation en adéquation particulière avec ce projet. Il vaudrait mieux se tourner vers le CRIE du Fourneau Saint-Michel (payant ?), ADALIA... Et voir avec les enseignants pour inclure cette activité dans un projet pédagogique.

4. **Plantation d'une haie double rang à Auffe** (*Location d'une tarière et achat de plants pour la plantation d'une haie double rang à Auffe autour d'une future piste de pétanque et au bord de la route*)

- Lieu : Rue de Resteigne, Auffe
- 140 m de haie vive double rang – Subside promis : 2320 euros

Calendrier estimé de mise en œuvre :

- Préparation du sol pour planter la haie vive double rang : octobre 2021 ;
- Achat des plants : selon les disponibilités des fournisseurs (et météo) ;
- Plantation de la haie : automne 2021 ou printemps 2022 selon la météo.

Partenariats :

- *Travaux par le STC couplé à une formation sur la fauche tardive par Natagora*

Remarques :

- Le sol a été préparé en octobre.
- Les plants sont achetés et seront plantés cette semaine (fin février 2022) par le STC.

5. **Sensibilisation – installation d’un panneau didactique dans la lutte contre les EEE près du terrain de football de Rochefort** (*Pose d’un panneau didactique à proximité d’une renouée asiatique couplé à l’arrachage de cette EEE*)

- Lieu : rue de la Passerelle, aux abords du terrain de football, Rochefort
- Subside promis : 500 euros

Calendrier estimé de mise en œuvre :

- Discussion sur le type de panneaux à poser : en cours – délai 31 juillet 2021 ;
- Conception graphique et réalisation des 4 nouveaux panneaux : délai mars 2022 ;
- Pose des panneaux : dès l’apparition des premiers pousses (été 2022).

Partenariat :

- *Confection des panneaux par le CR Lesse*

Remarques :

- Les inondations ont causé de gros dégâts au niveau du site prévu initialement et les travaux de remise en état du Parc des Roches vont aussi apporter des modifications. Par ailleurs, les renouées ont été dispersées par les inondations et repoussent un peu partout. Un recensement des zones concernées est en cours et la Wallonie va permettre l’engagement d’une personne (pour 2 ans) par sous-bassin hydrographique pour gérer ce problème. Il faut en effet arracher les plantules la première ou la deuxième année, avant que les racines ne s’ancrent trop profondément dans le sol.
- Le CR Lesse propose donc de travailler sur le contenu du panneau, mais d’attendre un peu avant de choisir l’endroit où l’implanter.

6. **Distribution d’arbres lors de la Journée de l’Arbre** (*Achat de plants d’arbres ou d’arbustes d’essences indigènes à distribuer au grand public lors de de notre journée organisée dans le cadre de la « Semaine de l’Arbre » 2022. Organisation de deux animations de sensibilisation grand public: une durant la « Semaine de l’Arbre », l’autre le jour de la distribution des plants.*)

- Tout public
- Subside promis : 2000 euros

Calendrier estimé de mise en œuvre :

- Marché public pour l’achat des plants : début 2022
- Eventuellement réservation des animations : début 2022
- Promotion de l’événement (communication) : septembre-octobre 2022
- Organisation d’une animation : durant la Semaine de l’Arbre
- Distribution des plants + organisation d’une animation : 19, 20, 26 ou 27/11/2022

Partenariats :

- *L'administration communale est porteuse du projet et se charge des aspects administratifs (marché public de fournitures pour l'achat des plants), de la coordination du projet (contact, matériel, réservation de la salle) et de la communication.*
- *Divers stands et animations de sensibilisation viennent compléter la distribution, tels que des stands de conseils pour la plantation, d'information sur la conduite des arbres fruitiers, sur les subsides existants, etc.*

Remarques :

- Vu le risque de pénurie au niveau des plants, il faut passer ce marché le plus rapidement possible. Cela permettra ensuite de fixer la date de la distribution.
- La FRW a collecté une série de propositions d'animations : stands, taille, exposition, balade, marché de produits locaux, dégustation, pièce de théâtre, bricolage...
- Les participants émettent les idées suivantes :
 - A Paliseul, le CR Lesse a animé un stand sur les alternatives aux produits phyto (recette fabrication, mode d'emploi...).
 - Faire le lien avec le SI qui organise le Festival de micro-aventure.
 - Profiter de l'occasion pour distribuer les composteurs prévus avec Kick et proposer la formation au bon emploi de ceux-ci par des maîtres composteurs.
 - ...

2. Les projets de l'asbl Kick

L'asbl Kick se veut un accélérateur de la transition écologique des territoires qui catalyse les solutions disponibles. Issu d'une réflexion bottom-up, le plan d'actions est constitué de 6 axes d'amélioration, plus un axe transversal, celui de la Transition Juste.

Louise Mertz et Camille Colson parcourent le plan en mettant en évidence les actions en lien avec la biodiversité.

1) Pilier Eau :

- Etude de faisabilité pour la prévention des inondations (zones tampons, haies, mares...)
- Réseau de mares : subside à Natagora pour l'engagement d'un chargé de mission et pour le préfinancement des creusements de mares
- Sensibilisation à l'intérêt des citernes à eau de pluie.

2) Pilier Forêt :

- Gestion du patrimoine arboré urbain de la commune (diagnostic pour identifier les zones d'ombre, voir où planter des arbres...)
- Plantation de 3 km de haies (sensibilisation des propriétaires (dont Lhoist, Trappistes, Tibériade...), information sur les subsides possibles...)
- Spatialisation de l'accès du public en forêt (passerelle sur la Wimbe à Lessive)

3) Pilier Alimentation :

- Accompagnement des agriculteurs dans la réduction de l'utilisation des intrants et dans l'amélioration de leurs pratiques (via Regenacterre, pour 10 à 15 agriculteurs)
- Mobilisation collective pour une alimentation durable : soutien aux producteurs locaux, cantines durables...

4) Pilier Déchets :

- Retour au sol de la matière organique : achat de 200 composteurs individuels (achetés 60 € et revendus 15 €, via RELAIS), formation en compostage, création de composteurs par quartier (gérés par des bénévoles)
- Commune Zéro déchet : actions en cours au sein de la Commune (via le BEPN)

5) Pilier Bâtiment durable :

- Rénovation énergétique
- Citernes de récupération d'eau de pluie (sensibilisation)
- Couvertures végétales (sensibilisation)

6) Pilier Mobilité :

- Service covoiturage scolaire, à étendre par la suite
- Mise à disposition de 15 vélos électriques pour le personnel communal

7) Plan d'action Transition Juste et Mobilisation citoyenne :

- Proximity : budget participatif de 50.000 €
- Give a day : plateforme pour le bénévolat, les services, les échanges...

Au total, le budget 2022 de ce plan d'actions est de 434.000 € (dont 55.000 € apportés par Kick).

Remarques des participants :

- RELAIS a de nombreuses idées à partager en matière d'alimentation durable.
- Natagora a un groupe de travail axé sur la biodiversité et le bâti, qui pourrait aussi apporter son expertise pour le pilier bâtiment durable.
- Concernant Give a day, ce serait intéressant de faire le lien avec « Les assoc's s'en (m)mèlent ! », initiative portée par le Centre culturel des Roches.

3. L'appel à projets « BiodiverCité » 2022

L'appel à projets BiodiverCité 2022 devrait être lancé début mars. L'UVCW organise un séminaire sur le sujet le 8 mars, de 14h00 à 16h00. Selon les informations reçues (à valider), les règles de subventionnement devraient être très proches de celles de l'édition 2021.

Les participants font un premier brainstorming sur les potentiels projets :

- Lutte contre les chenilles processionnaires : ces chenilles ne sont pas des espèces exotiques et lutter contre leur développement ne rentre donc pas dans des projets « BiodiverCité ». La mésange apprécie les chenilles (jusqu'au 3^e stade de développement) mais son impact reste limité. Et la mésange n'étant pas menacée, ses nichoirs ne sont pas subventionnables par BiodiverCité. Peut-être que des espèces menacées se nourrissent des chenilles, ce qui permettrait de rentrer un projet... mais quelles espèces ? Avis aux ornithologues avertis ! En dernier recours, la commune a acheté un aspirateur et formé des ouvriers à son utilisation.
- La formation du personnel communal avait été proposée en 2021 mais n'avait pas été retenue. Le budget était dépassé et il existe des formations gratuites (voir ADALIA...).
- Aire d'observation près du RAVeL : non loin d'Eprave, il faudrait dégager environ 6 mètres sur le côté du RAVeL et créer une avancée vers une mare. Cela permettrait d'avoir une vue sur la

réserve naturelle de Behotte et le gîte à chauves-souris. Des panneaux pourraient sensibiliser aux batraciens et aux reptiles, expliquer le gîte et les résultats obtenus... En pratique, le RAVeL appartient à la Région (DGO1) et est entretenu par la commune ; la réserve appartient à Natagora.

- Il faudrait mobiliser d'avantage le Géopark dans des projets de conservation de la nature. Il semble qu'une personne va pouvoir organiser des animations, en complément de ce qui existe déjà chez d'autres opérateurs. Par ailleurs, il serait intéressant de « nettoyer » le site de l'anticlinal, dont la dernière coupe date sans doute de 2004 (LIFE Lhomme).
- Le Plan de Cohésion Sociale (Stéphanie Galland) dispose d'un jardin partagé (en permaculture) près de la maison de repos. Il est ouvert au public, mais souffre d'un manque de communication. Une aide au développement de ce projet serait la bienvenue. Des portes ouvertes sont prévues en avril (notamment vers les occupants des logements sociaux). Il faut aussi faire le lien vers le projet de compost. Natagora souhaite travailler davantage avec les publics défavorisés, pas souvent au contact de la biodiversité. A voir si des collaborations sont possibles avec le PCS.
- A Laloux, le jardin de l'ancien presbytère (qui appartient à la commune) est un espace fort intéressant qui pourrait intégrer un jardin de curé, un potager partagé, un espace plus naturel... Le village a une bonne dynamique, avec des jeunes, pour contribuer à ce projet.
- Création d'un sentier : en basse Wimbe, près de Lessive, un sentier pourrait être créé (sur environ 150 mètres) pour éviter de traverser une réserve naturelle. Il suffirait de passer en lisière de la forêt voisine pour conserver une belle vue sur cette prairie fleurie.

4. Conclusion

Vous trouverez en annexe le vade-mecum relatif à l'appel à projets BiodiverCité 2022.

La prochaine réunion du groupe de travail se tiendra le **lundi 28 mars 2022 à 18h00**.

Il s'agira de poursuivre la réflexion sur les projets à rentrer dans l'appel 2022, ceux évoqués dans ce compte-rendu ou d'autres repérés par les participants.

La FRW remercie les personnes présentes pour leur participation et leur intérêt.

Fondation rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1^E 6900 Marloie
084/21 98 60 famenne@frw.be



MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !
Marie GOOVAERTS et Alain JACQUET
Agents de développement